RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Crédit Mutuel
Maine-Anjou, Basse-Normandie

CAISSE FEDERALE
du CRÉDIT MUTUEL de MAINE-ANJOU et BASSE-NORMANDIE
*Extrait du Procès-verbal de la Séance du Conseil d'Administration du 29 mars 2025*

Le vingt-neuf mars deux mille vingt-cinq, à onze heures quinze les membres du conseil d'administration de la Caisse Fédérale se sont réunis au siège social, [redacted] à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1 Nomination du Directeur Général de la Caisse Fédérale

.....

Le président constate que le quorum est atteint, le conseil peut valablement délibérer.

.....

## 1 Nomination du Directeur Général de la Caisse Fédérale

Le Président, Monsieur Jean-Luc BIGARÉ, informe les membres du conseil d'administration de la Caisse Fédérale de la décision prise par le conseil d'administration de la Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, lors de sa séance du 29 mars 2025, de nommer Monsieur Fabrice SIQUOT à la fonction de Directeur de la Fédération, pour succéder à Monsieur Jean-Loïc GAUDIN, à la Direction Générale du Groupe à compter du 1er avril 2025.

Monsieur Jean-Luc BIGARÉ rappelle que la pratique, au sein de notre Groupe, a toujours conduit à ce que la Direction Générale de la Fédération et de la Caisse Fédérale soit confiée à la même personne ainsi que le recommande aussi la Confédération Nationale du Crédit Mutuel.

En conséquence, il appartient à présent au conseil d'administration de la Caisse Fédérale de se prononcer sur le remplacement de Monsieur Jean-Loïc GAUDIN à la fonction de Directeur Général de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie.
Monsieur Jean-Luc BIGARÉ précise que le mandat du nouveau Directeur Général prendra effet à compter du 1er avril 2025.

.....

Les membres du comité des nominations ... se sont réunis le 13 mars 2025. Le comité, en l'absence de Monsieur Fabrice SIQUOT, a examiné sa candidature et a formulé un avis favorable considérant que Monsieur Fabrice SIQUOT, directeur général délégué et dirigeant effectif, disposait de l'expérience et des compétences nécessaires.

.....

Monsieur Jean-Luc BIGARÉ propose aux membres du conseil d'administration de procéder à l'élection.

.....

**Le vote ayant été fait et les scrutateurs ayant dépouillé, Monsieur Jean-Luc BIGARÉ annonce au conseil que Monsieur Fabrice SIQUOT est nommé, à l'unanimité, Directeur Général de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, pour succéder à Monsieur Jean-Loïc GAUDIN à compter du 1er avril 2025.**

.....

Monsieur Fabrice SIQUOT déclare accepter ses fonctions de Directeur Général.

.....

**Pour extrait certifié conforme**
**Laval, le 4 avril 2025,**
**Monsieur Jean-Luc BIGARÉ**
[redacted]